

[illegible]

Toujours là quand ça compte



Jacques Brind'Amour



Message du président-directeur général

Ce plan d'action de développement durable pour la période 2008-2013 met en évidence les actions que La Financière agricole du Québec prévoit mettre en œuvre pour répondre aux exigences de la Loi sur le développement durable. Il sera réalisé dans la continuité des interventions de l'organisation.

Le développement durable à La Financière agricole

La Financière agricole est un acteur financier de premier ordre qui évolue dans un secteur spécialisé confronté à des risques diversifiés tels que la nature et le climat, les marchés agricoles et la disponibilité du financement, pour n'en nommer que quelques-uns. Elle a pour mission de promouvoir et de soutenir le développement du secteur agricole et agro-alimentaire dans une perspective de développement durable. Elle vise ainsi à stimuler les investissements et à protéger les revenus des entreprises agricoles du Québec en vue de favoriser leur réussite et leur pérennité, et ce, dans le respect des normes environnementales.

Pour ce faire, l'organisation offre une gamme d'outils pour assurer la stabilité économique et financière des entreprises: le financement agricole et forestier avec garantie de prêts, la protection contre la hausse des taux d'intérêt, l'aide financière à l'établissement en agriculture, l'assurance stabilisation, l'assurance récolte et les programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Présente partout sur le territoire québécois et ayant à cœur le succès de sa clientèle, La Financière agricole entretient des relations d'affaires avec plus de 26 000 entreprises agricoles et près de 1 500 entreprises forestières.

Par ses nombreuses réalisations, La Financière agricole du Québec contribue également au développement économique du Québec. Grâce à ses programmes, elle favorise un environnement d'affaires propice aux investissements, facilite l'accès à la profession agricole et contribue au dynamisme ainsi qu'à l'essor des régions. L'organisation compte près de 700 employés, dont les deux tiers œuvrent en région, et demeure fortement impliquée dans les communautés qu'elle dessert.

De plus, le développement du secteur et la protection du patrimoine agricole passent par la saine gestion des entreprises sur le plan environnemental. De ce fait, les solutions proposées par la société doivent soutenir les entreprises dans leur démarche d'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et encourager les actions innovatrices en la matière.

Un premier plan d'action de développement durable en 2004

Depuis 2004, l'organisation est engagée dans une démarche de développement durable. Elle s'est dotée d'un premier plan d'action à l'égard du développement durable et de l'écoconditionnalité. Ce plan comportait quatre orientations : assurer la pérennité des entreprises agricoles par le financement de projets respectant les normes environnementales, intégrer des exigences relatives à l'application des normes environnementales aux programmes d'assurance et de protection du revenu, favoriser une approche intégrée dans la gestion des problématiques identifiées dans le cours des opérations et instaurer des mesures administratives favorisant une gestion cohérente de l'écoconditionnalité. Ce plan visait principalement l'application progressive de mesures d'écoconditionnalité dans ses programmes de financement et d'assurance afin que les entreprises agricoles s'adaptent graduellement aux exigences environnementales, et ce, en respectant les échéanciers prévus au Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Elle a donc mis en place différentes mesures d'écoconditionnalité touchant les exigences relatives au bilan de phosphore, à la protection des bandes riveraines et à l'interdiction d'accroître la superficie cultivée par le déboisement dans certaines municipalités identifiées au REA. Elle a également pris des engagements envers des mesures incitatives en agroenvironnement et en aménagement d'habitats fauniques en milieu agricole. Elle favorise ainsi la réalisation de certains aménagements aux abords des cours d'eau à la suite du retrait des superficies de la production agricole.

Un bilan de ce premier plan d'action indique que la grande majorité des actions ont été réalisées et sont implantées dans les programmes et les façons de faire de l'organisation.

Le plan d'action de développement durable 2008-2013

Le présent plan d'action de développement durable pour les années 2008-2013 démontre l'engagement continu de La Financière agricole dans le développement durable de la société québécoise. On y trouve 16 objectifs et 33 actions qui répondent à 17 objectifs gouvernementaux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013.

La réalisation de ce plan passe tout d'abord par la sensibilisation et l'information sur le développement durable auprès du personnel, des entreprises du secteur ainsi que des partenaires. La Financière agricole poursuivra les questions environnementales avec des objectifs tels que la gestion respectueuse de l'environnement au sein de l'organisation, l'accompagnement des entreprises agricoles dans l'atteinte de leurs objectifs agroenvironnementaux et la promotion des mesures d'écoconditionnalité auprès de ses partenaires. Elle continuera également à encourager la pérennité de l'agriculture en favorisant des pratiques de saine gestion des risques, tout en facilitant l'adaptation et le développement diversifié et durable de l'agriculture, ainsi qu'en disposant de programmes qui maintiennent une agriculture rentable au Québec.

De plus, ce plan d'action illustre bien l'implication de l'organisation dans la vie socio-économique régionale. Elle souhaite ainsi faire connaître les réalisations des producteurs dans leur région respective et informer la population des aides versées en agriculture dans leur collectivité.

Finalement, La Financière agricole désire promouvoir la recherche et le développement de nouvelles techniques et approches en agriculture, favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et partager son expertise dans différents domaines avec des partenaires à l'international.

C'est donc avec grande fierté que ce plan d'action de développement durable 2008-2013 est présenté. Il permettra à notre organisation de poursuivre sa mission tout en demeurant un citoyen corporatif engagé et responsable.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Brind'Amour'.

Jacques Brind'Amour



Toujours là quand ça compte



OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

Ces objectifs sont liés à
l'orientation gouvernementale :
Informar, sensibiliser, éduquer, innover



OBJECTIF 1 : Sensibiliser l'ensemble du personnel, les entreprises agricoles et les partenaires au développement durable

Lié à l'objectif gouvernemental 1 : Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

ACTION 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.

Indicateur

Taux d'employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable, dont le taux de ceux ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.

Cibles

80% des membres du personnel rejoints d'ici 2011 et s'assurer que 50% d'entre eux ont une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.

Gestes

- Élaborer une stratégie de communication interne comprenant notamment un plan de sensibilisation, d'éducation et de formation en développement durable.
- Réaliser les diverses activités de la stratégie.
- Informer le personnel pour lui permettre de faire des choix de consommation éclairés (en lien avec la politique d'acquisition et de disposition écoresponsable).
- Sensibiliser les nouveaux employés au développement durable en ajoutant au cahier d'accueil une référence aux principes de développement durable.
- Inclure les principes de développement durable aux mécanismes de prise de décision (introduire au sommaire exécutif une section réservée au développement durable).

ACTION 2

Informier et sensibiliser la clientèle et les partenaires sur nos engagements et mesures en matière de développement durable.

Indicateur Nombre d'activités réalisées ou d'outils conçus annuellement.

Cible 4 activités ou outils réalisés à chaque année.

- Gestes**
- Élaborer une stratégie et un plan de communication externe.
 - Réaliser les diverses activités de la stratégie.
 - Intégrer dans nos communications avec la clientèle et les partenaires la dimension de développement durable (site Internet, plan d'affaires, rapport annuel, vidéo corporative, dépliant, etc.).
 - Maintenir la capacité de la FADQ à acquérir et à communiquer des connaissances en regard du développement durable et de l'écoconditionnalité, en conservant les réseaux de répondants en agriculture biologique, en écoconditionnalité et en agroenvironnement et aménagement des habitats fauniques qui couvrent chacun des centres de services.
 - Développer des outils de communication (fiche, aide-mémoire, etc.) afin de soutenir le personnel des centres de services relativement aux mesures de développement durable qui concernent la clientèle.
 - Promouvoir la prestation électronique de services comme un outil de développement durable.
 - Évaluer la connaissance de la clientèle en regard de l'écoconditionnalité.

OBJECTIF 2: Informer les populations concernées des aides versées en agriculture dans leurs collectivités

Lié à l'objectif gouvernemental 2: Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.

ACTION 3

Préciser l'aide versée annuellement, par secteur de production agricole et par centre de services, relative aux mesures de soutien du revenu des programmes de La Financière agricole.

Indicateur État d'avancement des rapports statistiques sur l'aide versée annuellement.

Cible Diffusion des rapports statistiques (100%) d'ici 2010.

- Gestes**
- Établir la planification des activités de développement et d'implantation des rapports statistiques (répertorier les statistiques actuellement présentées).
 - Développer et implanter les rapports statistiques, et uniformiser la présentation visuelle des données existantes.
 - Diffuser l'information.

OBJECTIF 3 : Favoriser et poursuivre la recherche et le développement de nouvelles techniques et approches en agriculture et dans les domaines d'expertise de la FADQ

Lié à l'objectif gouvernemental 3 : Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.

ACTION 4 *Informar les conseillers de l'existence des programmes de soutien en recherche et développement touchant les bonnes pratiques et les nouvelles technologies contribuant au développement durable.*

Indicateur Nombre d'activités réalisées annuellement.

Cible 4 activités par année à compter de 2009.

- Gestes**
- Informer le personnel du réseau au sujet des crédits d'impôt en recherche et développement en agriculture.
 - Appuyer et influencer les orientations prises par le Groupe-conseil R&D en y occupant un poste au conseil d'administration, puis intervenir auprès de la clientèle afin qu'elle puisse bénéficier des crédits en R&D.

ACTION 5 *Étendre l'application de l'approche par dérivés climatiques à d'autres productions au collectif.*

Indicateur Taux d'avancement de la mise en œuvre de l'approche pour le maïs et les céréales ainsi que le soya.

Cible 100% en 2011 pour le maïs et les céréales, et en 2012 pour le soya.

- Gestes**
- Développer et tester l'application de l'approche par dérivés climatiques.
 - Développer le système informatique, l'implanter et mettre en œuvre l'approche.

ACTION 6 *Évaluer l'opportunité d'étendre l'application de la géomatique.*

Indicateur Nombre d'applications géomatiques déployées annuellement à compter de 2009-2010.

Cible 1 nouvelle application à chaque année à compter de 2009-2010.

Geste Explorer l'utilisation de données géomatiques dans d'autres opérations de la FADQ.

ACTION 7 *Poursuivre la recherche en matière de télédétection.*

Indicateur Nombre de projets de recherche effectués annuellement.

Cible 1 projet de recherche effectué à chaque année (avec ou sans collaborateur).

Geste Réaliser des analyses d'opportunité.



OBJECTIF ORGANISATIONNEL

4

Cet objectif est lié à
l'orientation gouvernementale :
Réduire et gérer les risques pour améliorer
la santé, la sécurité et l'environnement

OBJECTIF 4: Adopter des modes de gestion préventive favorisant la santé, la vie familiale et la qualité de vie du personnel, dans un environnement sain

Lié à l'objectif gouvernemental 4: Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

ACTION 8

Revoir l'offre de services en santé au personnel.

Indicateur

Taux de réalisation de la mise en place du programme bonifié d'ici mars 2009.

Cible

100% d'ici mars 2009.

Geste

Bonifier le plan actuel de promotion de la santé.

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

Ces objectifs sont liés à
l'orientation gouvernementale :
Produire et consommer de façon responsable

5

6

7

OBJECTIF 5 : Assurer une gestion respectueuse de l'environnement par l'application d'une politique d'acquisition et de disposition écoresponsables

Lié à l'objectif gouvernemental 6 : Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

ACTION 9

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la politique pour un gouvernement écoresponsable.

Indicateur

État d'avancement des mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisition écoresponsable.

Cible

Nombre de mesures, d'activités ou de pratiques d'acquisition écoresponsables (selon les cibles établies par la Politique d'acquisition et de disposition écoresponsables de La Financière agricole).

Gestes

- Doter La Financière agricole d'une politique d'acquisition et de disposition écoresponsables (rédiger et faire adopter la politique par le comité de direction).
- Réaffecter les équipements informatiques inutilisés et respecter les normes environnementales pour la destruction des équipements informatiques désuets et irrécupérables.
- Utiliser le recto verso (programmation par défaut du paramètre sur l'ensemble des imprimantes).

OBJECTIF 6 : Promouvoir la consommation responsable, réduire la consommation d'énergie et optimiser l'utilisation des ressources au sein de l'organisation

Lié à l'objectif gouvernemental 7 : Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services.

ACTION 10 *Obtenir, en concertation avec la Société immobilière du Québec (SIQ), la certification gouvernementale Visez vert, pour le siège social, et en analyser la faisabilité pour les édifices en région.*

Indicateurs État d'avancement de la certification Visez vert pour le siège social et état d'avancement de l'analyse de faisabilité pour les édifices en région.

Cibles Certification pour le siège social et réalisation de l'analyse de faisabilité pour les édifices en région d'ici 2010.

- Gestes**
- Mettre en place les mesures pour le siège social.
 - Dresser la liste des édifices en région où l'obtention de la certification est réalisable et appuyer la SIQ dans la réalisation du programme pour les édifices concernés en région.

ACTION 11 *Réduire la consommation d'énergie et optimiser l'utilisation des ressources de l'organisation.*

Indicateurs Nombre d'activités de promotion ou de sensibilisation réalisées annuellement et réduction du nombre de kilomètres parcourus par les employés dans l'exercice de leurs fonctions.

Cibles 3 activités par année et réduction de 10 % du nombre de kilomètres parcourus par les employés d'ici 2013.

- Gestes**
- Développer le réflexe d'économie d'énergie au travail :
 - Étendre la gestion systématique de l'économie d'énergie lumineuse en dehors des heures d'ouverture aux centres de services (où cela est possible) – identifier, choisir et mettre en application les mesures appropriées.
 - Sensibiliser le personnel à l'économie d'énergie lumineuse pendant les heures de travail pour les locaux fermés et/ou inoccupés.
 - Réduire la consommation d'énergie reliée aux déplacements du personnel :
 - Promouvoir l'utilisation de la visioconférence.
 - Disposer d'un répertoire des salles de visioconférence en région et augmenter le nombre de régions ayant accès à une salle de visioconférence.
 - Évaluer la faisabilité d'offrir de la formation en ligne en réalisant une étude de faisabilité.
 - Remplacer les véhicules corporatifs en location par des véhicules écoénergétiques.
 - Inciter les employés au covoiturage ou à l'utilisation du transport en commun dans l'exercice de leurs fonctions.
 - Diminuer la consommation électrique des équipements informatiques :
 - Effectuer la virtualisation des serveurs (selon l'évolution des besoins).
 - Remplacer les écrans à tube.

ACTION 12 *Fournir les moyens aux employés d'effectuer une gestion responsable et la récupération des ressources utilisées par l'organisation.*

Indicateur Niveau de réalisation de la mise en place des mesures planifiées.

Cible 100 % d'ici mars 2009.

- Gestes**
- Remplacer les contenants non recyclables à la disposition des employés.
 - Récupérer : multimatière, cartouches d'encre des imprimantes, piles usagées, néons brûlés, téléphones cellulaires, etc.
 - Recycler : papiers confidentiels, CD-ROM, disquettes.

ACTION 13 *Maintenir le développement de la prestation électronique de services (PES) et du transfert électronique de données financières (TEDF) – en augmentant l'adhésion et en bonifiant le contenu.*

Indicateurs Niveau de réalisation des activités planifiées et pourcentage d'adhésion de la clientèle.

Cibles 100 % des activités planifiées réalisées d'ici 2010, adhésion de 50 % de la clientèle au dépôt direct d'ici la fin de 2009 et 10 % d'adhésion aux communications électroniques d'ici la fin de 2010.

- Gestes**
- Favoriser l'utilisation du dépôt direct.
 - Favoriser l'utilisation des communications écrites par voie électronique auprès des entreprises agricoles et des partenaires.
 - Permettre aux clients de gérer les retraits d'Agri-investissement.
 - Promouvoir la PES et le TEDF.

ACTION 14 *Éliminer l'utilisation des formulaires de gestion du temps et de l'assiduité en les remplaçant par une transmission électronique de ces données.*

Indicateur État d'avancement de l'implantation du système.

Cibles Réalisation de l'analyse préliminaire au 31 mars 2009 et implantation du système selon les échéances planifiées.

- Gestes**
- Réaliser une analyse préliminaire.
 - Implanter un système de gestion du temps et de l'assiduité.

OBJECTIF 7: Promouvoir l'application des mesures d'écoconditionnalité auprès des partenaires

Lié à l'objectif gouvernemental 9: Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.

ACTION 15 *Évaluer la possibilité de tenir compte des mesures existantes d'écoconditionnalité ou de bonnes pratiques culturelles des programmes ASRA et ASREC dans le traitement des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement.*

Indicateur État de réalisation de la fiche d'analyse.

Cible Dépôt d'une fiche d'analyse d'ici juillet 2009.

- Gestes**
- Faire la liste des ajustements existants et identifier les orientations.
 - Discuter avec les partenaires fédéraux.

ACTION 16 *Promouvoir l'application des mesures d'écoconditionnalité prises par la FADQ auprès des institutions financières.*

Indicateur Pourcentage des institutions financières clientes qui sont informées des mesures annuellement.

Cible 100%.

Geste Informer les institutions financières.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Cet objectif est lié à
l'orientation gouvernementale :
Accroître l'efficacité économique



8

OBJECTIF 8 : Favoriser et promouvoir la réduction et la saine gestion des risques (tant dans la gestion des cultures que dans la gestion financière) associés à la production agricole

Lié à l'objectif gouvernemental 12 : Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.

ACTION 17 *Évaluer l'opportunité d'ajouter des incitatifs économiques basés sur les pratiques culturelles réduisant les risques en assurance récolte.*

Indicateur État de réalisation de l'étude d'opportunité.

Cible Dépôt de l'étude d'opportunité d'ici septembre 2010.

Geste Produire une étude d'opportunité (obtenir l'information pertinente pour valider le bien-fondé des pratiques à retenir et, le cas échéant, concevoir le niveau d'escompte).

ACTION 18 *Favoriser la saine gestion d'entreprise agricole*.*

Indicateurs Nombre de présentations ou de participations et degré d'implantation d'un système d'analyse financière personnalisée pour la clientèle.

Cibles 35 présentations ou participations et 100% d'ici mars 2009.

Gestes

- Effectuer des communications orientées vers la saine gestion financière en réalisant des présentations sur le sujet lors de colloques, congrès ou autres événements de même nature.
- S'associer à des partenaires pour la promotion des bonnes pratiques en gestion agricole :
 - Poursuivre l'association avec Valacta pour la formation aux producteurs agricoles.
- Implanter un système d'analyse financière personnalisée pour la clientèle.



OBJECTIF ORGANISATIONNEL

9

Cet objectif est lié à
l'orientation gouvernementale :
Répondre aux changements démographiques

OBJECTIF 9: Transmettre aux générations futures un programme de sécurité du revenu rentable et durable

Lié à l'objectif gouvernemental 17: Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.

ACTION 19 *Évaluer le programme de sécurité du revenu*.*

Indicateur Degré d'implantation des mesures identifiées à l'évaluation pour l'année 2008-2009.

Cible 100% d'ici mars 2009.

Geste Apporter des modifications au programme ASRA.

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

Ces objectifs sont liés aux orientations gouvernementales :
Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée
Sauvegarder et partager le patrimoine collectif



OBJECTIF 10: Favoriser l'adaptation et le développement diversifié et durable de l'agriculture au Québec

Lié aux objectifs gouvernementaux 18 et 21 :

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

ACTION 20 Favoriser l'émergence de produits à valeur ajoutée*.

Indicateur Nombre d'études sectorielles réalisées.

Cible Une étude sectorielle d'ici mars 2009.

Geste Réaliser des études sectorielles.

ACTION 21 Appuyer les initiatives en faveur des produits régionaux et en favoriser la reconnaissance*.

Indicateur Nombre d'événements.

Cible 20 événements d'ici mars 2009.

Geste Soutenir financièrement des congrès, foires, événements touristiques, formations, etc., et y participer.

ACTION 22 *Analyser et décider de l'opportunité d'une assurance récolte en acériculture*.*

Indicateurs Niveau de réalisation de l'analyse et décision au conseil d'administration.

Cible 100% d'ici mars 2009.

Geste Réaliser l'analyse et le mémoire.

ACTION 23 *Réaliser une étude d'opportunité portant sur l'assurabilité des cultures biologiques à l'assurance récolte en vue d'introduire une protection spécifique.*

Indicateur État d'avancement de l'étude d'opportunité.

Cible Dépôt de l'étude d'opportunité d'ici septembre 2010.

Gestes

- Tracer un état de la situation afin de mieux connaître les modes de production et obtenir l'information relative aux problématiques rencontrées dans les cultures biologiques, aux risques naturels et à la densité de la clientèle afin de valider la pertinence de développer une protection spécifique.
- Identifier les problématiques justifiant un besoin d'assurance récolte spécifique (ampleur et fréquence du risque, cultures visées, causes à couvrir, distribution et importance des cultures, etc.).
- Valider les besoins (discussions avec les représentants des producteurs, fédérations, etc.).
- Concevoir une protection spécifique, s'il y a lieu.

ACTION 24 *Vérifier l'opportunité d'actualiser la carte des UTM (unités thermiques maïs) en considérant les modifications climatiques observées depuis une quinzaine d'années (favoriser l'utilisation de nouvelles variétés à rendement plus élevé).*

Indicateur Obtention d'opinions de spécialistes et de la Commission d'agrométéorologie.

Cible Dépôt des commentaires d'ici décembre 2009.

Gestes

- Analyser les données climatiques et, s'il y a lieu, mettre en évidence l'effet sur les UTM.
- Suggérer, s'il y a lieu, une révision de la cartographie des UTM par les experts en agrométéorologie.

ACTION 25 *Étudier, en collaboration avec Ouranos, les impacts des changements climatiques sur l'agriculture et dégager des pistes d'adaptation s'il y a lieu.*

Indicateur État d'avancement de l'analyse des impacts des changements climatiques sur l'agriculture.

Cible Dépôt de l'analyse d'impact d'ici 2010.

Geste Réaliser une analyse d'impact.
(Action conditionnelle à la disponibilité des scénarios d'évaluation des indicateurs pour différentes périodes provenant d'Ouranos)

OBJECTIF II : Disposer de programmes permettant le maintien d'une agriculture rentable

Lié à l'objectif gouvernemental 19 : Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.

ACTION 26 *Prendre position sur la réalisation d'une protection en assurance production couvrant la mortalité animale*.*

Indicateur État d'avancement de l'étude de faisabilité.

Cible Dépôt de l'étude de faisabilité et du mémoire au conseil d'administration en 2009.

Geste Réaliser une étude de faisabilité et un mémoire d'orientations.

ACTION 27 *Promouvoir les programmes d'aide à la relève.*

Indicateur Nombre d'événements organisés.

Cibles 16 événements d'ici le 31 mars 2009 et association avec des intervenants du domaine de l'immigration à partir de 2009.

Gestes

- Organiser des sessions d'information pour la clientèle*.
- S'associer avec des intervenants du domaine de l'immigration pour faire la promotion (formations, conférences, etc.) des programmes d'aide à la relève.

OBJECTIF 12: Assurer le développement de la production agricole dans le respect de la capacité de support des écosystèmes

Lié à l'objectif gouvernemental 22: Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes

ACTION 28

Poursuivre l'accompagnement des entreprises dans l'atteinte de leurs objectifs agroenvironnementaux*.

Indicateurs Pourcentage d'entreprises agricoles qui adhèrent au Programme de mesures incitatives en agroenvironnement et aménagement d'habitats fauniques en milieu agricole jusqu'au 31 mars 2010.
Aucune augmentation de superficie assurée sans autorisation.
Aucune superficie assurée à l'intérieur des bandes riveraines délimitées.
Aucune intervention financière au-delà des droits et de la capacité de disposition du phosphore.

Cible 100% annuellement (pour chacun des indicateurs).

Gestes

- Maintenir l'appui en agroenvironnement et aménagement d'habitats fauniques en milieu agricole jusqu'au 31 mars 2010:
 - Évaluer les dossiers soumis par la Fondation de la faune du Québec.
- Délimiter les superficies ayant fait l'objet de déboisement en zones réglementées:
 - Ajuster les plans de ferme des adhérents.
- Délimiter la superficie assurable en fonction de la réglementation en vigueur relative au respect d'une largeur minimale de 3 mètres de bande riveraine:
 - Ajuster les plans de ferme des adhérents.
- Appliquer la mesure d'écoconditionnalité au bilan de phosphore, dans le cas d'augmentation de cheptels aux droits de produire pour les entreprises agricoles concernées:
 - Évaluer les dossiers soumis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

OBJECTIF 13: Partager l'expertise de la FADQ avec des partenaires internationaux

Lié à l'objectif gouvernemental 23: Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

ACTION 29

Faire connaître, sur les marchés étrangers, notre savoir-faire et nos technologies.

Indicateur Nombre de projets ou de rencontres.

Cible 5 activités d'ici mars 2009.

Gestes

- Présenter des offres et des propositions, réaliser des contrats.
- Réaliser des présentations et des conférences.

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

Ces objectifs sont liés à
l'orientation gouvernementale :
Favoriser la participation à la vie collective



OBJECTIF 14: Faire connaître l'implication et les réalisations des producteurs agricoles dans leurs régions

Lié à l'objectif gouvernemental 24: Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

ACTION 30 *Faire connaître les réalisations des producteurs agricoles dans leurs régions.*

Indicateur Nombre d'activités réalisées annuellement.

Cible 4 activités par année.

- Gestes**
- Faire connaître les réalisations des producteurs dans l'aménagement d'habitats fauniques en milieu agricole.
 - Faire connaître les réalisations de la relève agricole.

OBJECTIF 15: Participer aux décisions et à la vie socio-économique régionale

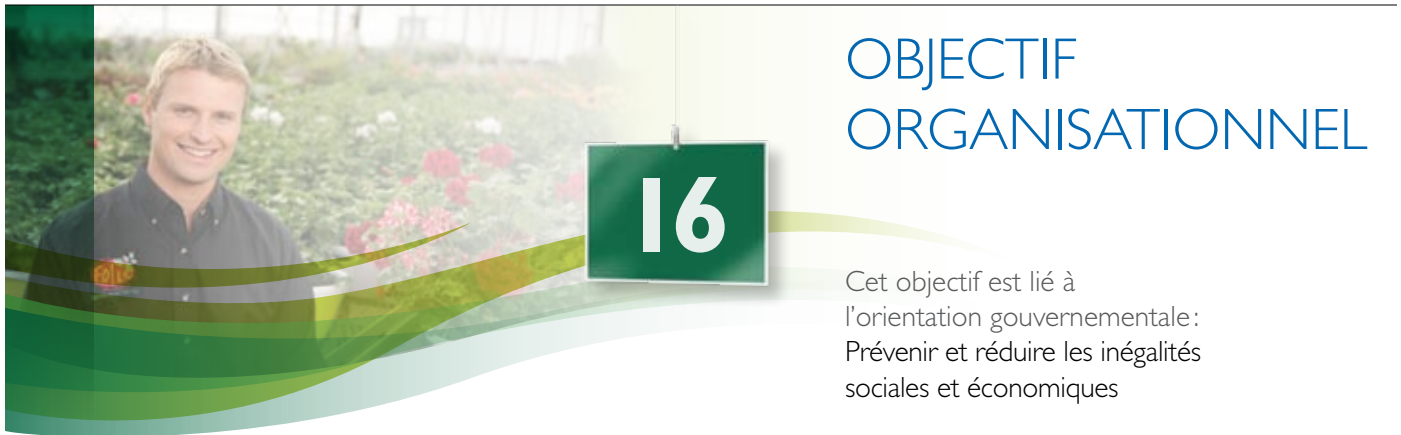
Lié à l'objectif gouvernemental 25: Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

ACTION 31 *Participer à la planification et à la concertation au niveau régional.*

Indicateur État d'avancement de la réalisation du répertoire et de la production des orientations relatives à nos participations au niveau régional.

Cibles Réalisation du répertoire pour chaque région d'ici le 31 mars 2009 et production des orientations pour décembre 2009.

Geste Répertoire et orienter nos participations dans les différentes structures régionales de consultation, de concertation, de planification ou de décision dans chacune des régions.



OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Cet objectif est lié à
l'orientation gouvernementale :
Prévenir et réduire les inégalités
sociales et économiques

OBJECTIF 16: Accroître la participation à des activités de formation et encourager la formation d'une main-d'œuvre qualifiée

Lié à l'objectif gouvernemental 28: Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre.

ACTION 32 *Augmenter la présence de la FADQ auprès des institutions d'enseignement pour faire connaître ses programmes d'appui à la relève, de financement et d'assurance.*

Indicateur Niveau de réalisation des activités planifiées annuellement.

Cible 100% à chaque année.

Geste Établir une stratégie et faire adopter un plan d'action en 2008.

ACTION 33 *Encourager le développement d'une main-d'œuvre qualifiée.*

Indicateur Pourcentage de stagiaires et d'étudiants dans l'organisation (sur le nombre d'employés).

Cible 10% d'étudiants et de stagiaires d'ici 2013.

Geste Favoriser l'embauche de stagiaires et d'étudiants, notamment du domaine agricole.

* Les actions suivies d'un astérisque (*) proviennent du plan d'affaires 2008-2009 de La Financière agricole.

Annexe A

Motifs à l'égard des objectifs
de la Stratégie gouvernementale
qui n'ont pas été retenus
pour le Plan d'action de
développement durable
de La Financière agricole
du Québec

Les responsabilités découlant de la mission de
l'organisation ne lui permettent pas de contribuer
à ces objectifs:

Objectifs gouvernementaux

5. Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
13. Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
20. Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.
26. Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
29. Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Cet objectif pourrait être touché par des investissements réalisés par la filiale Capital Financière agricole inc. Ce plan ne présente donc pas d'action spécifique en ce sens:

Objectif gouvernemental

8. Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement dans le bilan énergétique du Québec.

Ces objectifs ne rejoignent que partiellement le champ d'intervention de l'organisation. Ce plan d'action ne précise donc pas d'action spécifique en ce sens. Toutefois, ces objectifs peuvent être touchés par l'application de certains programmes, tels les programmes de sécurité du revenu et de financement:

Objectifs gouvernementaux

10. Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables et favoriser au besoin la certification des produits et services.
11. Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services.
15. Accroître le niveau de vie.
16. Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.

L'organisation possède un programme d'aménagement et de réduction du temps de travail pour ses employés qui répond à cet objectif. Ce plan d'action ne précise donc pas d'action supplémentaire en ce sens:

Objectif gouvernemental

14. Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.

Les actions de l'objectif 16 « Accroître la participation à des activités de formation et encourager la formation d'une main-d'œuvre qualifiée » contribuent partiellement à l'atteinte de cet objectif gouvernemental. Ce plan ne présente donc pas d'action supplémentaire et spécifique pour cet objectif:

Objectif gouvernemental

27. Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.

Annexe B

Synthèse du plan d'action de développement durable 2008-2013

ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES

**Informé,
sensibiliser,
éduquer et
innover.**

**Réduire et gérer
les risques pour
améliorer la santé,
la sécurité et
l'environnement.**

**Produire et
consommer de
façon responsable.**

**Accroître
l'efficacité
économique.**

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

1. Sensibiliser l'ensemble du personnel, les entreprises agricoles et les partenaires au développement durable.

2. Informer les populations concernées des aides versées en agriculture dans leurs collectivités.

3. Favoriser et poursuivre la recherche et le développement de nouvelles techniques et approches en agriculture et dans les domaines d'expertise de la FADQ.

4. Adopter des modes de gestion préventive favorisant la santé, la vie familiale et la qualité de vie du personnel, dans un environnement sain.

5. Assurer une gestion respectueuse de l'environnement par l'application d'une politique d'acquisition et de disposition écoresponsables.

6. Promouvoir la consommation responsable, réduire la consommation d'énergie et optimiser l'utilisation des ressources au sein de l'organisation.

7. Promouvoir l'application des mesures d'écoconditionnalité auprès des partenaires.

8. Favoriser et promouvoir la réduction et la saine gestion des risques (tant dans la gestion des cultures que dans la gestion financière) associés à la production agricole.

	Répondre aux changements démographiques.	Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée.	Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.	Favoriser la participation à la vie collective.	Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.
	9. Transmettre aux générations futures un programme de sécurité du revenu rentable et durable.	10. Favoriser l'adaptation et le développement diversifié et durable de l'agriculture au Québec. 11. Disposer de programmes permettant le maintien d'une agriculture rentable. 12. Assurer le développement de la production agricole dans le respect de la capacité de support des écosystèmes. 13. Partager l'expertise de la FADQ avec des partenaires internationaux.		14. Faire connaître l'implication et les réalisations des producteurs agricoles dans leurs régions. 15. Participer aux décisions et à la vie socio-économique régionale.	16. Accroître la participation à des activités de formation et encourager la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.





Toujours là quand ça compte

Pour tout renseignement, composez le **1 800 749-3646**
ou visitez notre site à l'adresse **www.fadq.qc.ca**.

**La Financière
agricole**

Québec

